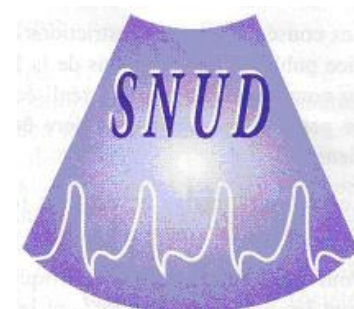


La Lettre du SNUD

Bimestrielle

ISSN4642394

LDS



Président : Christian DELATTRE - 59 Hazebrouck
Vice-président : Roger BESSIS - 75 Paris
Secrétaire Général : Philippe DREVON - 42 Roanne
Trésorier : Marc ALTHUSER - 38 Grenoble
Secrétaire Général Adjoint : Eric LEFEBVRE - 41 Vendôme
Trésorier Adjoint : Marc CONSTANT - 59 Aubers

SYNDICAT NATIONAL DES ULTRASONOLOGISTES DIPLOMES

Doppléristes Diplômés, Echographistes Diplômés
60, boulevard de Latour-Maubourg - 75340 Paris Cedex 07

PAGES

JAUNES :

EQUIVA

LENCE:

CONGRES

SFAUMB:

EDITO : C. DELATTRE

COMMENT DÉFENDRE LE KE ?

Après la décote du ZI, la lettre-clé des radiologues, de 13,5 % en août 98, le KE, comptant pour 25 % de l'imagerie, subit des menaces sérieuses.

Il ne suffit pas, pour être entendu, d'affirmer qu'une décote est le contraire d'une démarche de qualité. Le SNUD a scruté tout ce qui peut conforter un dossier de défense du KE, qui sera rédigé par un Conseil Expert

- statistique du KE ;
- évolution de valeur du KE par rapport au C, au CS, aux charges des cabinets ;
- progression mondiale du champ d'activité de l'imagerie ultrasonore ;
- cotation des actes à l'étranger ;

Une rubrique "Médecins Echographie" sera ouverte dans les annuaires millésimés an 2000. Le courrier de France Télécom. Implications pratiques.

Vous avez répondu massivement à l'appel de la LDS.

Vos élus vous remercient.

Tous à Lille au mois de Mai. Des moments importants.

- réactualisation de l'étude SNUD/CEMKA de 1994 sur le prix de revient de l'acte US ;

- avantages et inconvénients de dissocier forfait technique/acte intellectuel ;

- modes de régulation.

Le SNUD proposera à l'UMESPE de prendre le relais pour tenter de parvenir à une plate-forme de défense du KE commune à toutes les spécialités d'ultrasons.

Nous allons aussi démontrer qu'il n'est pas possible d'exiger des soins de qualité tout en refusant les moyens de cette qualité.

Il appartient à chaque échographiste d'aider le SNUD à la crédibilité de son action, notamment en remplissant le formulaire de la LDS, qui autorise les statisticiens de la CNAM à étudier la qualité de saisie du KE

Ch. D.

RUBRIQUE PAGES JAUNES.

La lettre de France Télécom à Ch. Delattre

Monsieur le Président,

Mon service, chargé de définir les rubriques professionnelles paraissant dans les Annuaire de France Télécom, a porté attention à votre demande relative à l'inscription des médecins échographistes dans les Pages Jaunes.

Aussi, suite à votre communication téléphonique, le 10 décembre 1998, avec Martine Chesneau, je vous confirme que la rubrique "Médecins : échographie" est créée pour l'édition 2000 des Pages Jaunes.

Cette nouvelle rubrique sera classée alphabétiquement entre la rubrique libellée "Médecins: diabétologie-nutrition, nutrition" et celle libellée "Médecins endocrinologie et métabolismes".

Concernant l'inscription sous la rubrique "Médecins : échographistes", la prise en compte des nouvelles inscriptions dans les Pages Jaunes édition 2000 débutera à compter du mois de mars 1999, département par département, au fur et à mesure de l'ouverture du millésime.

Fin octobre de cette année 1999 au plus tard, tous les médecins échographistes répondant aux conditions de formation requise, auront dû s'adresser à leur agence France Télécom afin de paraître sous la nouvelle rubrique dans les Pages Jaunes édition 2000.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire que vous jugeriez utile, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Ce qu'il faut retenir

- Pour obtenir l'inscription gratuite (1ère inscription) en rubrique Echographie il convient de s'adresser à son agence commerciale France Telecom avant le 31 octobre 1999. L'inscription conjointe dans une rubrique médecine générale ou de spécialité devient alors une inscription supplémentaire payante. La devise de France Télécom : un numéro = une inscription gratuite et une seule. On ne peut bénéficier d'une inscription gratuite en dermatologie (par exemple) et d'une autre en échographie même si on est dermatologue-échographiste, autrement dit si on est radiologue inscrit gratuitement à la rubrique radiologie, radio-diagnostic et imagerie médicale, on devra payer l'ODA pour s'inscrire également en échographie.

- Attendez que le mois de mars soit déjà bien avancé pour contacter votre agence France Telecom à ce sujet.

- Attention la rubrique n'ouvrira que pour le millésime 2000. Les démarches actuelles sont faites pour le millésime 99 (par exemple pour la Loire l'annuaire 99 paraîtra en août 99).

Pages Jaunes : une première étape. Ph Drevon

Pouvoir s'afficher dans les pages jaunes était une demande très ferme du SNUD dont les membres étaient frustrés depuis la disparition en 1993 de la rubrique qui leur permettait de se faire connaître, à la suite d'interventions dont nous ne cherchons plus les auteurs.

Il s'agit là d'une étape, pas de la victoire finale. L'absence de rubrique spécifique n'était qu'une marque invisible de la discrimination. Le but recherché est bien la reconnaissance d'une spécificité de l'échographie, que celle-ci soit exercée à titre exclusif ou au sein d'une spécialité.

Nous avons à obtenir cette reconnaissance

1° de la part de l'université qui peut seule fixer l'équivalence entre l'existant et le DIU.

2° de la part de l'Ordre des Médecins qui doit s'assurer de la compétence des uns et des autres pour les activités qu'ils exercent.

3° de la part des Caisses d'Assurance Maladie et du Ministère qui gèrent le risque et qui sont chargés d'établir une convention équitable avec les mêmes prérogatives et les mêmes contraintes pour celles et ceux qui exercent la même activité, sans compter les implications dans une FMC obligatoire spécifique.

4° de la part des Assurances qui couvrent notre risque professionnel. On se souvient que le "Sou Médical" avait refusé sa garantie pour les échographies obstétricales à un confrère échographiste à la compétence largement reconnue, sous prétexte qu'il n'était diplômé ni d'imagerie médicale ni de gynécologie et obstétrique.

Il est probable qu'une solution conjointe s'applique aux points 1, 2 et 4.

Quant aux conventions.... qui peut-dire ce qu'elles

EQUIVALENCE

Vos réponses sont très significatives

Le nombre de réponses à l'appel de la LDS est un bon encouragement pour les cadres du syndicat qui remercient plus particulièrement ceux qui ont accompagné leur envoi d'un mot amical. Plus de la moitié des adhérents ont répondu. Pour un institut de sondage il s'agit là d'un taux record. Cela tend à prouver que les SNUDistes, exclusifs ou non, généralistes ou spécialistes, montrent une grande détermination dans la volonté d'obtenir la reconnaissance de leurs capacités et de leur spécificité. Cette mobilisation témoigne également de l'inquiétude des échographistes quant à leur avenir, en même temps qu'ils réaffirment leur effort de formation et de remise à niveau. Plusieurs d'entre nous ont contacté à cette occasion le Conseil de l'Ordre de leur département ou leur Directeur de diplôme pour mieux les sensibiliser au problème, et nous savons que vos lettres ont cheminé vers le haut de la hiérarchie. Université, Ordre et Ministère doivent tenir compte de cette détermination. Ces instances savent que l'ensemble de l'Échographie française est attentive à leur analyse, à leur travail et à leurs décisions. Les échographistes sont en droit d'attendre des annonces importantes.

Promesse tenue du Pr TRAN MINH

Le Congrès de la SFAUMB en mai prochain serait une bonne tribune pour définir l'attitude des universitaires, d'autant que le Pr Tran Minh, Président-Elect (et donc prochain président) de la société savante a accompli le travail auquel il s'était engagé : étude des modalités d'attribution d'équivalence pour d'autres diplômes. Il en ressort que l'obtention de l'équivalence à un diplôme est

une décision que seule l'Université peut prendre. Le modèle communément adopté est le suivant l'équivalence peut être accordée à un praticien qui exerce depuis cinq ans la discipline concernée, sans qu'il puisse être exempté de se soumettre à la totalité du contrôle des connaissances. Selon les diplômes, travaux et pratiques dont le candidat peut faire état, le contrôle peut aller du simple entretien à la nécessité de satisfaire à la totalité du contrôle en vigueur. Il semble que les verdicts puissent être prononcés au niveau de chaque Université sans référence à un échelon national, même si les critères retenus auront un caractère unitaire sur tout le territoire. Cette reconnaissance universitaire ne sera pas suffisante pour qu'elle soit suivie d'un effet auprès de l'Ordre, de la CNAM ou du Ministère.

En marge de l'équivalence

La CNAM semble espérer que ces différentes instances lui donnent des signes concrets de reconnaissance de l'échographie (-graphie) de qualité. En attendant elle interroge directement le SNUD qui a bien des idées sur le sujet. Mais on ne reconnaît pas à un syndicat la capacité de définir la compétence de ses adhérents.

CONGRÈS SFAUMB.

Retenez les dates si ce n'est déjà fait: 5-6 et 7 mai à Lille. Et ce n'est pas seulement parce que notre Président est nordiste que nous nous devons de le rejoindre.

La SFAUMB, c'est le pouvoir scientifique

Une société scientifique est à la connaissance de ses adhérents, ce que le syndicat est à leur organisation professionnelle. L'un et l'autre ont des points de rencontre. Une société scientifique ne serait qu'un club fermé si elle ne se souciait pas de l'application de son objet et de sa diffusion pour le "progrès des peuples". Ses conclusions ne s'imposeraient pas clairement et efficacement si les "utilisateurs" n'étaient pas organisés pour promouvoir les méthodes proposées dans l'objectif de la rationalisation de leur utilisation. Les utilisateurs rencontrent des problèmes de mise en pratique, de faisabilité et doivent former une association qui proposera au pouvoir administratif un plan d'organisation, tout en défendant leurs intérêts; c'est le rôle du syndicat. Les objectifs des deux associations ne sont pas forcément convergents, ni divergents mais bien parallèles : à l'instar des barreaux d'une échelle, des liaisons unissent obligatoirement scientifiques et professionnels de terrain.

La SFAUMB : organe de formation continue. L'obligation administrative de mise à jour des connaissances reste virtuelle, la déontologie et plus simplement le goût du travail bien fait, nous soumettent à une progression continue. La qualité des communications des Congrès de la SFAUMB, est une constante, encore soulignée dans la lettre de l'EFSUMB. Son caractère, qu'on appellera généraliste ou multidisciplinaire selon les points de vue, en fait le lieu de prédilection des confrontations fructueuses. On peut espérer qu'à terme le congrès sera plus fédérateur des spécialités, évitant une multiplication néfaste et onéreuse des réunions uniquement consacrées aux ultrasons.

Pour cette année le programme annoncé est comme l'habitude eclectique, chacun trouvera le sujet qui l'intéresse. On retiendra en particulier qu'un atelier animé par Ch Delattre, en présence d'intervenants étrangers, travaillera sur la qualité de l'examen échographique, réalisation et contenu de l'acte, sujets qui ont souvent alimenté notre réflexion et dont la conclusion intéresse l'organisme payeur de nos examens.

SFAUMB : la référence pour toute l'échographie

Une société scientifique est l'organe de référence qui sera la première interrogée par les autorités, à propos de toutes les incidences que son objet peut avoir sur la société intérêts et risques des méthodes, formation des utilisateurs, reconnaissance des critères de compétence, validité des instruments, validation de l'utilité. Pour ce qui est de notre discipline, beaucoup de questions restent en suspend depuis trop longtemps. On peut craindre que l'absence de réponses claires nous concernant, serait cause de manifestations d'humeur, bien compréhensibles, dans l'enceinte même du Congrès.

Le Congrès de la SFAUMB, théâtre traditionnel de l'Assemblée Générale du SNUD

Et ce n'est pas la moindre raison d'y assister ! en ces temps où des décisions importantes pour la profession paraissent si imminentes. La présence de nombreux SNUDistes au contact des "décideurs" de notre avenir peut être un poids significatif sur une balance à l'équilibre instable. Ce sera de toute façon le lieu où notre expression syndicale pourra être la plus déterminante parce que directement mesurable. Nous pourrions tenir le rôle de César levant ou abaissant le pouce devant "qui morituri nobis salutant pas toujours".

EFSUMB

La Lettre

Par notre inscription à la SFAUMB, nous sommes répertoriés à l'European Federation of Societies for Ultrasound in Medicine and Biology. De la dernière lettre nous retiendrons ces mots d'un article de M Claudon (President-elect) : "we have been on the difficult way to reorganise the initial and continuing education in US for all the physicians, through three, coordinated, national diplomas (Echocardiography, Echography in Obstetrics, and General Echography, in addition to radiology)" Sans vouloir prêter au Pr Claudon des mauvaises intentions qu'il n'a pas, dans le contexte actuel il faut se méfier des phrases dont la traduction et l'interprétation sont ambiguës.

Le questionnaire

En même temps que la Lettre, nous est adressé un questionnaire auquel nous nous devons de répondre. Cependant nous remarquerons qu'à la rubrique professionnelle, les médecins non spécialistes ne sont pas prévus ou alors compris dans "other". on peut recommander aux médecins ayant en France le statut de médecin généraliste et pratiquant uniquement de l'échodoppler, de rajouter une rubrique "physician".

HUMEUR

Suite à notre action de décembre

"On" croyait que les ministres étaient républicains et "On" avait tort car voyant sa loi invalidée pour cause de non conformité avec la constitution, le ministère veut détourner la décision suprême en abaissant "préventivement" les tarifs pour remplacer le prélèvement a-posteriori qui lui est refusé.

"On" croyait que les médecins n'étaient pas solidaires et "On" se trompait car spécialistes et généralistes ont conjointement manifesté leur réprobation contre les mesures qui rationnent les soins.

"On" croyait que le mot d'ordre de grève serait impopulaire et "On" n'a entendu aucune récrimination de "consommateur". Les chaînes télévisées nationales ont même donné des comptes-rendus plutôt favorables. "On" croyait que nous serions tous à Megève mais "On" avait oublié que ce luxe n'est plus accessible à beaucoup de médecins.

"On" croyait qu'il pouvait se passer de la Médecine Libérale mais "On" a pu s'apercevoir qu'en l'absence des médecins libéraux la médecine publique ou privée- à- caractère associatif, est submergée.

"On" croyait que c'était l'offre qui induisait la demande de soins mais "On" a un zéro pointé car en l'absence de l'offre la demande a persisté.

Menant leur politique de modernisation de l'organisation des soins à partir de préjugés et autres a-priori, ministère et direction de l'assurance maladie suivent une mauvaise direction, Ce Qu'il Fallait Démontrer.

Ph. D.

HYGIÈNE

Information d'actualité de l'UMESPE : Hygiène des cabinets.

Les infections nosocomiales sont sur la sellette.

Après les enquêtes sur les cliniques, il est vraisemblable que les cabinets privés seront contrôlés.

Rappelons que selon la législation, le gel échographique doit se présenter sous forme de flacons à usage unique pour la journée. Les sondes doivent être désinfectées entre chaque patient.

A savoir : habituellement, les enquêtes sont faites par un inspecteur de la

KE FLOTTANT, SAISIE DU KE

Dans la précédente livrée nous vous demandions de nous aider dans une opération conjointe avec le service statistiques de la CNAM. Un plus grand nombre de réponse permettrait une meilleure efficacité. C'est pourquoi nous relançons notre appel;

Je soussigné, échographiste exclusif, autorise le SNUD à communiquer au service statistique de la CNAM, les informations ci-dessous pour l'évaluation anonymisée de la qualité de saisie du KE.

NomPrénom

N° d'inscription professionnelle

A Le

Signature

santé et un inspecteur de la concurrence et des prix, qui ont librement accès aux cabinets de consultation.

REUNIONS

- 27/2/99 **Versailles** Palais des Congrès : Le diagnostic prénatal au premier trimestre. (Échographie et biologie, qualité et responsabilité). J.P.COM B. 4 Av de Tsukuba, Citis 14200 Hérouville. E-mail : lbdat@wanadoo.fr

- 25-26-27/3/99 **Morzine**. 4èmes Journées de Médecine Foetale et 7èmes Journées de Neuroradiologie Pédiatrique. Inscriptions : idem précédent. - 6/3/99 **Bordeaux**, Institut Européen d'Enseignement et de Formation à la Gynécologie. Le Ddppler en Gynécologie. Inscription : Secrétariat de Dr Lavielle, 16 Av Galliéni, 33500 Libourne.

- 5-6-7 mai 1999 **Lille**. SFAUMB et ABeFUM. "L'échographie de nos 20 ans". SOCFI 14 rue Madar 75002 Paris tél 01 44 88 25 25 - fax 01 44 33 54 70 -26-29/09/1999 **Berlin**. Ilème EUROSON. <http://www.epo-hanser.de>

- 6-10 Mai 2000, **Florence** Italie, 9 ème Congrès Mondiald'Ultrason, OSC Bologna, Via San Stefano,30 I40125 Bologna, Fax 39 51 226 855#

COURS DE PERFECTIONNEMENT DE LA FACULTÉ DE NIMES. JM BOURGEOIS

26/2 Échographie de l'épaule -

9/3 Cerveau foetal et agénésie du corps calleux -23/4 Écho obstétricale endovaginale à 14/16 SA -21/5 doppler cardiaque foetal en routine -4/6 Échographie thoracique -24/9 Écho-morpho foetale en routine -

22/10 Scores écho des anomalies chromosomiques -26/11 Écho-cardio foetale -17/12 Clarté nucale.

Coût 1000,00 frs. Renseignements : JM Bourgeois, tél 04 66 68 31 77, fax 04 66 614 29 53

CA DU SNUD

Le Conseil d'Administration du SNUD s'est réuni le 26 janvier. Tous les membres étaient présents pour évoquer tous les points importants, dont cette LDS se fait l'écho, prévoir les mouvements à venir de différents membres du bureau et envisager un appel à candidature, et faire le point financier.

Marc Althusser nous assure de la bonne santé financière du syndicat avec une trésorerie qui permettra de faire face aux charges prévues. Il est décidé que le montant de la cotisation sera maintenu pour la troisième année consécutive à 800,00 frs (121,95 Euro). Il vous écrira prochainement. N'omettez pas de signaler votre éventuel changement d'adresse (il est opportun d'avertir également la LDS)

À VENDRE

Echographe portable **ALOKA SSD 500** avec trois sondes et reprographe n&b. Très peu servi, excellent 60000,00 francs. Tél 04 50 67 88 45.

REMPLAÇANTE

Diplômée et expérimentée (17 ans d'installation), cherche remplacements. Dr Roosignol-Beltrand, 7 rue de la Ville Popincourt, 75011 PARIS, Tél 06 10 28 57 88.